Issoudun : la berce du Caucase, plante invasive, à l'assaut de la Théols

Publié le 04/07/2022 à 06:25 | Mis à jour le 04/07/2022 à 07:30

La berce du Caucase se plaît sur les bords de rivières, où elle se développe en nombre et forme des groupes fournis.
© Photo NR

La plante exotique, dont la sève provoque de graves brûlures, n'est pas arrivée dans la rivière par hasard. L'activité humaine y serait pour quelque chose.

Plus le temps passe, plus on les voit partout. Les plantes envahissantes portent bien leur nom et c'est un fléau difficile, voire impossible, à endiguer. Tout le long de la Théols, la berce Caucase, plante impressionnante par sa taille, a tendance à se multiplier. Mais si elle a son charme, avec ses ombrelles qui peuvent mesurer jusqu'à 60 cm de diamètre, il vaut mieux s'en méfier.
« Qui s'y frotte s'y pique, prévient Bruno Malou, président du Syndicat mixte pour l'aménagement du bassin de la Théols (SMABT). *Sa sève est phototoxique. Si vous en avez sur vous, il ne faut surtout pas s'exposer à la lumière car la toxine, la furanocoumarine, réagit au contact des UV et peut provoquer des cloques et brûlures aux premier et second degrés. »*

Les mégisseries en partie coupables

Problème : les personnes qui veulent s'en débarrasser ont plutôt tendance à les couper au niveau de la tige, là où se concentre la sève, face à la difficulté de les déterrer. *« Les racines sont solides. Elles sont enfouies à une cinquantaine de centimètres de profondeur, il faut y aller pour les arracher. »* Face à cela, un projet d'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre la prolifération de cette plante toxique est en réflexion, prescrivant notamment la destruction obligatoire de la berce du Caucase et de l'ambroisie par les propriétaires, locataires, exploitants ou encore gestionnaires des terrains sur lesquelles elles se trouvent.

Les graines transportées par les animaux

Une nécessité, selon le président du SMABT, également premier adjoint au maire de Brives, face à la vitesse de prolifération. *« Chaque plante peut produire 20.000 graines, parfois même beaucoup plus, ce qui fait qu'elle se reproduit en grand nombre et très rapidement. »* Les animaux qui s'en approchent portent les graines dans leur fourrure et les dispersent. Ce qui explique notamment la forte présence de la berce dans la région issoldunoise, explique Bruno Malou : *« À l'époque, Issoudun était une ville où les activités de tannerie et mégisserie étaient très importantes. Les peaux utilisées étaient souvent importées de l'est, dont le Caucase. Certaines devaient avoir des graines coincées dans leurs poils. »* Les artisans mégissiers lavant les peaux dans la Théols, les graines se sont répandues dans la rivière et ont colonisé ses bords.
Au-delà de cette activité, la berce du Caucase a également été importée pour ses qualités d'ornementation exotique parfaite pour les massifs. Au XXe siècle, elle devient de plus en plus invasive, au point de se retrouver aujourd'hui sur les bords de cours d'eau, dans les parcs et jardins, et même en bord de route. L'activité humaine continue de disséminer les graines, appuyant sa prolifération, notamment par les transports et l'activité agricole le long des voies de communication.

en savoir plus

Lutter contre l'ambroisie

Le président du SMABT, Bruno Malou, alerte sur une autre plante exotique pas moins dangereuse : l'ambroisie. « Elle contient du pollen qui est très allergisant et peut même déclencher de l'asthme, voire une insuffisance respiratoire chez certaines personnes. » Qui plus est, elle peut affecter le bon développement des cultures et entraîner des pertes de rendement. Une application nommée Signalement ambroisie permet de signaler la présence de la plante afin d'aider à son éradication.